



## Dessaccord et litige avec le service edf

Par **diganette**, le **11/01/2008** à **16:44**

voila en 2006 lors du relever de compteur l'agent a commis une erreur pour quand même + de 6000 e.rnrnen novembre 2006 un remboursement d'environ 300 euros a été fait mais , mais en janvier 2007 un prélèvement de + de 600 euros a été fait puis les autres mois un prélèvement de 61 euros mais voila comme il est impossible de savoir notre consommations EDF pour l'année 2006 , j'ai repris le releve novembre 2005 (HC 07440 , HP 04679 ) a septembre 2007, notre consommations etait alors de HC 08732 , HP 09311 )rnsOIT une consommation de 5924 kwh en 2 ans or l'annee 2007 nous avons payer 1220 euros et a ce jour plus de nouvelle EDFrnrncela fait depuis septembre 2007 que je leur demande des comptes que dois je fairernmerci